vaux fins. Les crevasses sont des maladies peu graves par elles-mêmes, mais qu'il est quelquefois très-difficile de faire disparaître entièrement. Celles qui sont occasionnées par l'action des boues âcres des grandes villes résistent souvent avec opiniâtreté aux traitemens les mieux dirigés; ou bien, si on parvient à les guérir, cette guérison n'est qu'apparente, et le mal ne tarde pas à reparaître, surtout si le cheval est de nouveau soumis à l'action des causes qui avaient amené la formation des premières.

Traitement. L'animal atteint de crevasses superficielles ou profondes doit être soumis au repos le plus complet, afin d'éviter que les plaies ne s'irritent à chaque mouvement du pied; il devra être placé dans une écurie sèche et bien nettoyée. Si les crevasses ne sont que commençantes et que la peau paraisse rouge et enflammée, l'emploi des adoucissans, tels que bains tièdes, cataplasmes émolliens (n° 3), onctions d'onguent populéum, pourront en amener la guérison. Mais il ne faut pas trop insister sur ces moyens qui ont quelquefois pour résultat de faire passer les crevasses à l'état chronique; il est bon, quand on a obtenu du mieux à l'aide des adoucissans, de faire suivre leur emploi par l'action de quelque dessiccatif; des lotions avec la teinture d'aloès ou avec une solution faible de vitriol bleu (sulfate de cuivre) dans le vinaigre, conviennent parfaitement. Si les crevasses sont anciennes, calleuses, et accompagnées d'un suintement abondant, il faut de toute nécessité appliquer des sétons à la partie supérieure du membre malade, administrer des purgatifs (n°s 41, 44, 45), soumettre l'animal à l'usage des boissons nitrées, et faire marcher tous ces moyens avec le traitement local. Celui-ci se compose d'abord d'onctions d'onguent basilicum, que l'on remplace au bout de quelques jours par des cataplasmes de farine de lin arrosés d'extrait de Saturne, ou par des lotions faites avec une solution de sulfate de cuivre dans du vinaigre. Il arrive souvent que du fond des crevasses poussent des végétations, espèce de verrues allongées, plus grosses à leur extrémité libre qu'à leur racine : il faut les couper avant de commencer le traitement.

J'ai dit que le repos était la première condition de succès : mais il est des chevaux chez lesquels cette condition ne peut être remplie, et qu'il est par conséquent impossible de guérir complétement. Le praticien doit se contenter, pour ces animaux, de dessécher les crevasses lorsqu'elles apparaissent (extrait de Saturne, solution de vitriol bleu); celles-ci ne tardent pas à reparaître; mais on les dessèche de nouveau, pour recommencer à chaque réapparition.

§ IV. — Enchevêtrure.

On nomme ainsi une blessure transversale, que le cheval s'est faite dans le pli du paturon, ou dans tout autre point des membres, et qui est le résultat du frottement qui a été exercé avec la longe dans laquelle l'animal s'est pris. L'enchevêtrure arrive surtout lorsque la longe du licou est nouée d'une manière fixe à l'auge et qu'elle forme une anse; le cheval s'y engage le paturon lorsqu'il se gratte la tête ou la crinière avec l'un des pieds postérieurs.

L'enchevêtrure est rarement un accident grave; le plus souvent il ne consiste qu'en une écorchure superficielle qui occasionne un léger gonflement de la peau du paturon, puis un suintement d'un liquide séreux et fétide qui s'accompagne d'une boiterie plus ou moins forte. — Le *traitement* de cette affection est simple : du repos, des soins de propreté, des bains de pied, des cataplasmes émolliens sur le point douloureux, et, s'il y a lieu, une petite saignée pour calmer la fièvre qui a pu s'établir, tels sont les moyens qui doivent être mis en usage. Sur la fin du traitement on peut avoir recours à l'onguent digestif, ou aux lotions de teinture d'aloës.

§ V. — Frayement des ars.

On nomme ainsi une lésion qui survient aux *ars* du cheval, c'est-à-dire à cette partie de la région inférieure de la poitrine, qui se trouve entre les deux avant-bras, en arrière du poitrail, et en avant du passage des sangles; cette lésion est constituée par des gerçures, des excoriations, qui s'accompagnent souvent de l'engorgement de la partie, d'un suintement plus ou moins abondant de sérosité, de la chute des poils, et d'une gêne très-forte de la marche. Cet accident survient à la suite du travail dans des terrains boueux, lorsqu'on n'a pas la précaution de laver les ars, à la rentrée des chevaux dans l'écurie; alors la boue qui s'est logée dans les plis de cette partie se dessèche, et fait le lendemain office de corps dur, qui, dans les mouvemens nécessités par la marche, excorie et irrite la surface extérieure de la peau. Les soins de propreté, le repos, les lotions avec une décoction d'écorce de chêne dans du vin, ne tardent pas à faire disparaître cet accident, dont on pourrait facilement prévenir le développement en évitant la cause qui le produit.

§ VI. — Atteinte.

On nomme ainsi les meurtrissures que le cheval reçoit des autres chevaux, ou qu'il se fait lui-même, soit aux talons, soit à la partie postérieure des paturons ou des boulets. Suivant leur violence et leur siége, les atteintes peuvent être *simples*, quand la meurtrissure est légère et que la douleur se dissipe d'elle-même en peu de temps; *sourdes*, lorsque la douleur est profonde et persistante; *encornées*, quand l'atteinte siége aux talons vers le biseau; *compliquées*, toutes les fois qu'elles sont accompagnées de l'altération de plusieurs tissus. Le traitement des atteintes varie suivant la gravité du mal. Si l'accident est récent et que la douleur soit forte, il faudra recourir aux cataplasmes astringens susceptibles de faire avorter l'inflammation (n°s 33, 34). Si l'atteinte date d'un ou deux jours, il faut employer les calmans, tels que le repos, la saignée, les cataplasmes émolliens sur la partie malade, les onctions d'onguent populéum, etc. Ces moyens bien simples suffisent ordinairement pour amener la guérison. Mais si l'atteinte provient de coups que l'animal s'est donnés aux membres de devant avec les pieds de derrière *en forgeant*, il faut chercher à faire disparaître cette cause à l'aide d'une bonne ferrure.